COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 26 mars 2010 (convocation du 15 mars 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Mars Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. ASSERAY Bruno, M. BOBET Patrick, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, MIle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUPOUY Alain, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JOANDET Franck, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, M. PENEL Gilles, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole. M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

- M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h50
- M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h30
- M. BENOIT Jean-Jacques à M. SAINTE-MARIE Michel
- M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
- Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 10h45
- M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAUZERE à partir de 11h30
- M. FLORIAN Nicolas à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
- M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard
- M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
- M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12h
- M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 10h15
- M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
- M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel
- M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
- M. TOUZEAU Jean à Mme. FAORO Michèle
- Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
- M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine
- Mme. CAZALET Anne-Marie à M. SIBE Maxime
- M. CAZENAVE Charles à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
- Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
- M. DAVID Yohan à M. QUERON Robert

- Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h46 M. DELAUX Stéphan à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h55 Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard à partir de 10h45 Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15
- M. DUCASSOU Dominique à Mme. CHAVIGNER Michèle
- Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
- M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. ANZIANI Alain
- M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 10h50
- M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
- M. LOTHAIRE Pierre à M. BRUGERE Nicolas
- M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10h25
- M. MILLET Thierry à M. QUANCARD Denis à partir de 12h15
- M. MOGA Alain à Mme PARCELIER Muriel à partir de 12h15
- Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
- M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
- M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
- M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
- M. RESPAUD Jacques à M. PEREZ Jean-Michel à partir de 10h10
- M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à partir de 10h25
- M. ROUVEYRE Matthieu à Mme. DIEZ Martine
- Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11h30

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 26 mars 2010

POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Direction Accueil des Entreprises

N° 2010/0122

BRUGES- Zone Industrielle de Bruges Bordeaux Fret- Cession d'un terrain communautaire à la Société Transports Graveleau- Annulation de la décision du Conseil du Communauté du 30 Mai 2008 - Décision

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération N° 2008/0262 du 30 mai 2008, le Conseil de Communauté a décidé de céder à la Société Graveleau, une parcelle d'environ 12 465 m², sise Avenue de Strasbourg, sur la zone industrielle de Bruges Bordeaux Fret à Bruges, afin de permettre l'extension de cette entreprise.

La Société Graveleau, spécialisée dans la logistique et le stockage de produits souhaitait, par cette acquisition, optimiser l'emprise qu'elle occupe déjà sur Bordeaux Fret et ainsi, pouvoir répondre à la demande de ses nombreux clients en réalisant un bâtiment de messagerie de 2 500 m².

Elle avait confié le portage de son opération à France Littoral Développement, signataire de la promesse d'achat.

Cette cession s'effectuait sur la base d'un prix de 25 € H.T/m2, soit 311 625 € H.T. pour la surface considérée.

Par courrier en date du 2 février 2009, la Société Graveleau nous informait ne plus être en capacité de développer son projet initial dans les délais prévus, et sollicitait une prorogation de réservation du terrain jusqu'à la fin d'année 2009. Compte tenu du contexte économique, cette prorogation a été acceptée.

Cette échéance passée, et ce projet n'ayant pas évolué, nous constatons aujourd'hui les différents manquements aux engagements contractuels.

- l'acte notarié n'a pas été réitéré,
- le permis de construire n'a pas été déposé en Mairie, et n'a fait l'objet d'aucune présentation à nos Services.

Aussi, afin de remettre cette emprise en commercialisation, et si tel est votre si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- DECIDER:

l'annulation de la décision prise par délibération N° 2008/0262 du Conseil de Communauté du 30 mai 2008 afin de remettre sur le marché l'assiette foncière concernée.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 mars 2010,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 2 AVRIL 2010

PUBLIÉ LE : 2 AVRIL 2010

M. JEAN-CHARLES BRON